



- **TABLE DE CONCERTATION A04-03**

TABLE DE CONCERTATION

03

PROCÈS-VERBAL (PROJET): 20 OCTOBRE 2004

LISTE DE PRÉSENCES

Ordre alphabétique des représentant-e-s

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>SIGNATURE</u>
Absent	Construction textile
Absent	Création littéraire
Absent	Design de présentation
Absent	Ébénisterie
Absent	Femmes
Absent	Impression textile
Absent	Métiers d'art motivés
Absent	Optimonde
Absent	Radio-Orage
Absent	Sciences humaines - Actions sociales et médias
Absent	Sciences humaines - Regards sur la personne
Absent	Soins infirmiers
Absent	TÉE
Akelaguelo, Jean -Philippe	Journal le Bagou
Aubertin, Gabrielle	Design d'intérieur
Barbeau, Marie-Ève	Bureau exécutif
Béland, Anne-Marie	AGL
Belley, Jean-François	TES
Blais, Jean-François	TTS
Boisvert, Michel	CVM (Direction)
Boivin, Gabrielle	Design industriel
Brennan Murfitt, Leiah	Design industriel
Brisson, Philippe	Histoire et civilisation
Charlebois, Sébastien	TTS
Dalpharel, Hugo	TIL

PROCÈS-VERBAL DE LA TABLE DE CONCERTATION DU 20 OCTOBRE 2004

Document disponible sur notre site Internet www.cvm.qc.ca/agecvm



- TABLE DE CONCERTATION A04-03

Desjardins, Karine	TTS
Desmarais-Tardif, Estelle	Observatrice
Dufour, Mariline V.	TIL
Ève-Lévesque, Christian	Génie mécanique
Excusé	Communications
Excusé	Graphisme
Excusé	Verre
Gagnon, Hugo	Techniques administratives
Gallant, Anne-Marie	Libertad
Garceau-Tremblay, Colin	Improvisation
Georgiades, Constantin	AGL
Gingras, Isabelle	Photographie
Giroux, Vanessa	Bureau exécutif
Gravel, Alexandre	Anime Manga
Hudon, Andrée-Anne	PLAC
Lacombe Boudreault, Mélanie	Anime Manga
Lapointe, Julie	UniTÉ-Chrétien
Lavoie Gariépy, Samuel	Génie mécanique
Lemay-Proulx, Thierry	S.A.E.
Liboiron, Jean-René	Bureau Voyage
Maillé, Caroline	Techniques administratives
Marsan-Nantais, Rémy	Improvisation
Paquin, Maxime	Sciences de la nature
Pilon, Claude-Émilie	Design d'intérieur
Poitraş, Stéphanie	Histoire et civilisation
Purenne, Jonathan	Sciences humaines – Questions internationales
Raby, Guillaume	Vieux-Dragon
Riendeau, Vincent	Langues
Robert, Sébastien	S.A.E.
Robillard, Mathieu	Bureau exécutif
Rouillier, Martin	Plein Air / L'Indigène
Saucier, Lili	Bureau Voyage
Sénécal, Sophie	Journal le Bagou
Sloan, Sarah	PLAC
Surprenant, Rachel	Design d'intérieur

PROCÈS-VERBAL DE LA TABLE DE CONCERTATION DU 20 OCTOBRE 2004

Document disponible sur notre site Internet www.cvm.qc.ca/agecvm



- TABLE DE CONCERTATION A04-03

T. Paré, Mathieu	AGR RR
Thérien Harvey, Luc	H2Snow
Trempe, Pierre-Olivier	Observateur
Trottier, Viviane	Environnement
Tube-Boy, Aléo	Observateur
Vermette, Guillaume	CRS
Viau, Édith	Journal le Bagou
Walsh, Nicolas	Architectures

LISTE DE PRÉSENCES

Ordre alphabétique des comités

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>COMITÉS</u>
Béland, Anne-Marie	AGL
Georgiades, Constantin	AGL
T. Paré, Mathieu	AGR RR
Gravel, Alexandre	Anime Manga
Lacombe Boudreault, Mélanie	Anime Manga
Walsh, Nicolas	Architectures
Barbeau, Marie-Ève	Bureau exécutif
Giroux, Vanessa	Bureau exécutif
Robillard, Mathieu	Bureau exécutif
Liboiron, Jean-René	Bureau Voyage
Saucier, Lili	Bureau Voyage
Excusé	Communications
Absent	Construction textile
Absent	Création littéraire
Vermette, Guillaume	CRS
Boisvert, Michel	CVM (Direction)
Aubertin, Gabrielle	Design d'intérieur
Pilon, Claude-Émilie	Design d'intérieur
Surprenant, Rachel	Design d'intérieur
Absent	Design de présentation
Boivin, Gabrielle	Design industriel
Brennan Murfitt, Leagh	Design industriel
Absent	Ébénisterie

PROCÈS-VERBAL DE LA TABLE DE CONCERTATION DU 20 OCTOBRE 2004

Document disponible sur notre site Internet www.cvm.qc.ca/agecvm



- **TABLE DE CONCERTATION A04-03**

Trottier, Viviane	Environnement
Absent	Femmes
Ève-Lèvesque, Christian	Génie mécanique
Lavoie Gariépy, Samuel	Génie mécanique
Excusé	Graphisme
Thérien Harvey, Luc	H2Snow
Brisson, Philippe	Histoire et civilisation
Poitraş, Stéphanie	Histoire et civilisation
Absent	Impression textile
Garceau-Tremblay, Colin	Improvisation
Marsan-Nantais, Rémy	Improvisation
Akelaquelo. Jean -Philippe	Journal le Bagou
Sénécal, Sophie	Journal le Bagou
Viau, Édith	Journal le Bagou
Riendeau, Vincent	Langues
Gallant, Anne-Marie	Libertad
Absent	Métiers d'art motivés
Trempe, Pierre-Olivier	Observateur
Tube-Boy, Aléo	Observateur
Desmarais-Tardif, Estelle	Observatrice
Absent	Optimonde
Gingras, Isabelle	Photographie
Hudon, Andrée-Anne	PLAC
Sloan, Sarah	PLAC
Rouillier, Martin	Plein Air / L'Indigène
Absent	Radio-Orage
Lemay-Proulx, Thierry	S.A.E.
Robert, Sébastien	S.A.E.
Paquin, Maxime	Sciences de la nature
Absent	Sciences humaines - Actions sociales et médias
Purienne, Jonathan	Sciences humaines - Questions internationales
Absent	Sciences humaines - Regards sur la personne
Absent	Soins infirmiers
Gagnon, Hugo	Techniques administratives
Maillé, Caroline	Techniques administratives

PROCÈS-VERBAL DE LA TABLE DE CONCERTATION DU 20 OCTOBRE 2004

Document disponible sur notre site Internet www.cvm.qc.ca/agecvm



- TABLE DE CONCERTATION A04-03

Absent	TÉE
Belley, Jean-François	TES
Dalpharel, Hugo	TIL
Dufour, Mariline V.	TIL
Blais, Jean-François	TTS
Charlebois, Sébastien	TTS
Desjardins, Karine	TTS
Lapointe, Julie	UniTé-Chrétien
Excusé	Verre
Raby, Guillaume	Vieux-Dragon

0.1 Procédures

Architecture propose l'ouverture de la Table de concertation
H2Snow appuie
Adoptée à l'unanimité

0.2 Praesidium

Improvisation propose Simon Lafrance comme président de la présente Table de concertation et Annik Lavoie comme secrétaire
Sciences de la nature appuie
Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 29 septembre 2004

0.2.1 Lecture

-

0.2.2 Excuses

Communication et graphisme ont déposés des lettres d'excuses
Excusés à l'unanimité-

0.2.3 Adoption

Histoire et civilisation propose l'adoption du procès-verbal de la Table de concertation du 28 avril 2004 tel que présenté
CRS appuie
Adoptée à l'unanimité

0.3 Suite des procès-verbaux

0.4 Lecture et adoption du présent ordre du jour

TTS propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié

0.0 Procédures

0.1 Praesidium

0.2 Lecture et adoption des procès-verbaux du 29 septembre 2004

0.2.1 Lecture

0.2.1 Excuses

0.2.3 Adoption

0.3 Suite des procès-verbaux

0.4 Lecture et adoption du présent ordre du jour

1.0 Date de la prochaine Table de concertation

2.0 Bureau exécutif

3.0 Permis d'alcool

4.0 Comité de suivi

4.1 Comité de suivi : Agenda

4.2 Comité de réorganisation des locaux

5.0 Activité des comités

6.0 Affaires diverses

7.0 Levée

Anim-manga appuie

Adoptée à l'unanimité

1.0 Date de la prochaine Table de concertation

Génie mécanique propose le premier décembre 2004 comme date de la prochaine Table de concertation

Indigène appuie

Adopté à l'unanimité

2.0 Bureau exécutif

Le Bureau exécutif fait un retour sur les élections et présente les membres actuels du Bureau exécutif

Le Bureau exécutif parle de la situation actuelle des budgets des comités. Il rappelle aussi l'importance de remettre les procès verbaux à temps

Le Bureau exécutif annonce que la Société Saint-Vincent de Paul désire créer un lien avec les associations étudiantes du Québec pour l'opération Bonne mine.

Le comité Unité se montre intéressé



TABLE DE CONCERTATION A04-03

3.0 Permis d'alcool

Michel Boisvert, cadre excédentaire au CVM, explique la problématique des permis d'alcool

Présentation du dossier des permis d'alcool :
Voir plus bas dossier complet

Improvisation propose le huis clos
Génie mécanique appuie

La proposition tombe de fait puisque Michel Boisvert quitte

Histoire et civilisation propose une plénière de 20 minutes

TTS appuie

Adoptée à l'unanimité

Plénière

Improvisation propose la fin de la plénière

Fin de la plénière

Libertad propose que les décisions concernant les permis d'alcool soient prises en
Assemblée Générale

Journal Le Bagou appuie

Débats, discussions

Le Bureau exécutif demande la question préalable

Adoptée à la majorité des deux tiers des comités présents

Histoire et civilisation demande le vote sur la proposition principale

Pour	2
Contre	21
Abstentions	-

Battue à majorité

Le Bureau exécutif propose l'adoption du projet de résolution :

ATTENDU que certaines activités ont déjà rencontré des déficiences au niveau de l'organisation
ou de la sécurité ;



- **TABLE DE CONCERTATION A04-03**

ATTENDU la volonté d'éviter que les autorisations de tenir des activités avec alcool soient suspendues ou refusées par le CVM ;

ATTENDU les attentes du CVM et de l'AGECVM que les activités soient bien organisées afin d'assurer la sécurité des personnes et des lieux ;

ATTENDU la nécessité de préciser les rôles et les responsabilités des intervenants dans l'organisation et la tenue d'activités avec alcool ;

ATTENDU l'importance de traiter les demandes d'autorisation de tenir des activités avec alcool de façon transparente et équitable ;

ATTENDU les négociations entre l'AGECVM et la direction du CVM concernant le maintien de la tenue d'activités avec vente et consommation d'alcool ;

ATTENDU que ces négociations ont conduit à l'élaboration des outils suivants :

- Procédure d'obtention d'un permis d'alcool;
- Formulaire pour l'obtention d'un permis d'alcool
- Description du mandat du ou de la Responsable d'activités avec alcool
- Rapport d'activité avec consommation d'alcool
- Règlements à afficher dans un local où se tient une activité avec alcool

Il est proposé que :

La Table de concertation adopte les outils ci haut mentionnés visant à soutenir l'organisation d'activités avec alcool et charge le Bureau exécutif d'en assurer la mise en place;

Le Bureau exécutif informe l'Assemblée générale de l'adoption de cette nouvelle politique pour les permis d'alcool et des outils ci haut mentionnés ;

Le salaire du (de la) Responsable d'activités, employé-e de l'AGECVM, soit défrayé à part égale par l'AGECVM (1/3), la direction des Services aux étudiants (1/3) et le Comité organisateur ou la personne organisatrice de l'activité (1/3) ou entièrement par la personne responsable si l'activité provient d'un organisme extérieur au cégep;

Cette nouvelle procédure entre en vigueur le vendredi 29 octobre 2004.

Architecture appuie

Histoire & civilisation propose un amendement pour que la personne engagée ait un certificat de premiers Soins

Bureau Voyage appuie

Amendement adopté à l'unanimité

TTS propose un amendement pour que la personne engagée soit clairement identifiée

L'amendement tombe de fait car il n'y a pas d'appuyeur

Histoire & civilisation propose un amendement pour que la personne engagée ne soit pas sous l'effet de substances illicites

Vieux-Dragon appuie

Adoptée à l'unanimité

Libertad demande le vote sur la proposition principale

Pour 16

Contre 1

Abstention 2



- TABLE DE CONCERTATION A04-03

Histoire et civilisation propose que le salaire du responsable (salaire établi selon les normes d'embauche de l'AGECVM) soit divisé également entre la Direction/SAE et le comité responsable de l'activité et que si ce n'est pas un comité mais une personne qui organise l'activité, elle paie la totalité du salaire

Improvisation appuie

Bureau exécutif demande la question préalable

Libertad demande le vote

Pour 16

Contre 1

Abstention 3

ATTENDU que certaines activités ont déjà rencontré des déficiences au niveau de l'organisation ou de la sécurité ;

ATTENDU la volonté d'éviter que les autorisations de tenir des activités avec alcool soient suspendues ou refusées par le CVM ;

ATTENDU les attentes du CVM et de l'AGECVM que les activités soient bien organisées afin d'assurer la sécurité des personnes et des lieux ;

ATTENDU la nécessité de préciser les rôles et les responsabilités des intervenants dans l'organisation et la tenue d'activités avec alcool ;

ATTENDU l'importance de traiter les demandes d'autorisation de tenir des activités avec alcool de façon transparente et équitable ;

ATTENDU les négociations entre l'AGECVM et la direction du CVM concernant le maintien de la tenue d'activités avec vente et consommation d'alcool ;

ATTENDU que ces négociations ont conduit à l'élaboration des outils suivants :

- Procédure d'obtention d'un permis d'alcool;
- Formulaire pour l'obtention d'un permis d'alcool
- Description du mandat du ou de la Responsable d'activités avec alcool
- Rapport d'activité avec consommation d'alcool
- Règlements à afficher dans un local où se tient une activité avec alcool

La Table de concertation adopte les outils ci haut mentionnés (avec exigence d'un certificat de premiers soins dans le document Description du mandat du ou de la Responsable d'activités avec alcool) visant à soutenir l'organisation d'activités avec alcool et charge le Bureau exécutif d'en assurer la mise en place;

Le Bureau exécutif informe l'Assemblée générale de l'adoption de cette nouvelle politique pour les permis d'alcool et des outils ci haut mentionnés ;

Le salaire du (de la) Responsable d'activités, employé-e de l'AGECVM au salaire respectant l'échelle en vigueur à l'Association, soit défrayé à part égale la direction des Services aux étudiants (1/2) et le Comité organisateur ou la personne organisatrice de l'activité (1/2) ou entièrement par la personne responsable si l'activité provient d'un organisme extérieur au cégep;

Cette nouvelle procédure entre en vigueur le vendredi 29 octobre 2004.

Adoptée à majorité

Improvisation propose que la Table de concertation se poursuive au local A4.82a

PROCÈS-VERBAL DE LA TABLE DE CONCERTATION DU 20 OCTOBRE 2004

Document disponible sur notre site Internet www.cvm.qc.ca/agecvm



TABLE DE CONCERTATION A04-03

Vieux-Dragon appuie
Adoptée à l'unanimité

4.0 Comité de suivi

Bureau exécutif propose Jean-Philippe Akelaquelo sur le comité de suivi
Histoire et civilisation appuie
Adoptée à l'unanimité

Bureau exécutif propose l'ajournement de la Table de concertation jusqu'au 1^{er} décembre
Langues appuie
Adoptée à la majorité

Table de concertation ajournée



TABLE DE CONCERTATION

→ A-04 - #03

**PERMIS D'ALCOOL :
DOSSIER COMPLET**





- **TABLE DE CONCERTATION A04-03**



1

Procédure d'obtention d'un permis d'alcool



Il faut déposer le *Formulaire pour l'obtention d'un permis d'alcool* obligatoirement **trois (3) semaines avant la date de l'activité**. Toute demande qui n'est pas déposée dans ce délai sera refusée.

- 1. Se procurer et remplir le formulaire de demande de permis d'alcool à l'accueil des Services aux étudiants (local A3.32) ou au Café l'Exode (local A3.84A)**
- 2. Réserver le local souhaité en obtenant la signature de la personne ressource :**

La salle du Café l'Exode

Personne ressource : M. Maxime Giguère

Local : A3.84 A (cuisine)

Poste téléphonique : 2411

Un délai de 24h est requis par l'Exode pour traiter la demande.

La salle du Conseil d'administration :

Personne ressource : Mme Nicole Thibault

Local : A5.85

Poste téléphonique : 2291

Les autres locaux :

Personne ressource : Mme Francine Chaput

Local : 5.61b

Poste téléphonique : 2252

- 3. Obtenir la signature de la personne confirmant l'assignation d'un responsable d'activité avec alcool.**
- 4. Déposer au moins 3 semaines à l'avance votre demande au secrétariat des Services aux étudiants (local 3.32) pour obtenir l'autorisation écrite du Cégep.** La personne communiquera avec vous lorsque votre demande aura été autorisée.
- 5. Faire obligatoirement une copie des documents suivants et conserver ces copies.**
 - Le *Formulaire pour l'obtention d'un permis d'alcool*
 - La lettre du directeur général du Cégep du Vieux Montréal

- 6. Se rendre au Palais de Justice de Montréal pour déposer la demande de permis à la Régie des alcools et acquitter les frais exigés.**

Déposer obligatoirement votre demande **au moins 17 jours avant l'activité** et ce, tel qu'exigé par la Régie des alcools, des loteries et des courses. La Régie est située au Palais de Justice de Montréal au 1, rue Notre-Dame Est, bureau 901 (9^e étage).

Information générale : (514) 393-2721

Vous devez compter les dix-sept (17) jours à partir de la date de dépôt des documents au Palais de justice et non pas de la date de signature du directeur général du CVM. Le Palais de Justice communiquera avec vous lorsque le permis d'alcool sera prêt. Par la suite, vous devrez aller chercher le permis d'alcool au Palais de Justice.

- 7. Déposer au poste de garde du Cégep du Vieux Montréal les documents du point 4 et une copie du permis obtenu.** Le permis original sera affiché dans la salle où se déroule l'activité avec alcool

PROCÈS-VERBAL DE LA TABLE DE CONCERTATION DU 20 OCTOBRE 2004

Document disponible sur notre site Internet www.cvm.qc.ca/agecvm



- TABLE DE CONCERTATION A04-03



2 Formulaire pour l'obtention d'un permis d'alcool

Nom du demandeur : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Téléphone : _____

Responsable 1 (peut être le même que le demandeur)

Nom : _____ Prénom : _____
Téléphone : _____ Matricule : _____

Responsable 2

Nom : _____ Prénom : _____
Téléphone : _____ Matricule : _____

1. **Nom de l'activité :** _____

2. **Description de l'activité :**

Permis de consommation (seulement) O
Permis de vente et consommation O

3. **Date(s) de la tenue de l'activité:** _____

Début de l'activité (heure) : _____ Fin de l'activité (heure) : _____
Noter que le Collège n'accorde pas d'autorisation de consommation d'alcool après 22h30

4. **Emplacement:**

- Salle principale du café l'Exode. Elle ne comprend pas la cuisine et les équipements qui s'y trouvent
 Autre : _____

Signature du responsable de la salle : _____

5. **Responsable d'activité avec alcool**

a) Enseignant(e) ayant accepté d'agir à titre de responsable d'activité avec alcool
Nom du professeur : _____
Département ou discipline : _____
Numéro de poste téléphonique : _____
Signature du professeur : _____

b) Responsable assigné par l'AGECVM
Nom : _____
Numéro de téléphone : _____
Signature du responsable de l'AGECVM : _____



- TABLE DE CONCERTATION A04-03

6. Informations supplémentaires

a) Type d'activités :

- Activité à titre récréatif seulement (ex: spectacle ou groupe de musique)
Activité à titre récréatif et d'autofinancement

b) Est-ce que les revenus de la vente de boissons alcoolisées serviront à autofinancer un projet précis?

Oui Non Préciser : _____

c) Quel est l'objectif financier recherché par la tenue de cette activité, s'il y a lieu : _____

d) Combien (maximum) de personnes attendez-vous? _____

e) Est-ce que cette activité est ouverte à des personnes ne provenant pas du CVM?

Oui Non Préciser : _____

f) Avez vous pensée à d'autres activités de financement que celle-ci?

Oui Non Ne s'applique pas

Si oui, lesquelles ? _____

g) Est-ce que vous avez fait d'autres demandes de permis d'alcool auparavant ?

Oui Non

Si oui, en faire une courte description en précisant les dates :

Date : _____ Signature du demandeur : _____

Quant il s'agit d'une activité de financement d'un projet étudiant, s.v.p. joindre au formulaire :

- La description détaillée du projet à financer
- Les objectifs recherchés par le projet
- Une évaluation des impacts et des retombées de l'activité à financer
- Le nombre d'étudiants participant au projet à financer
- Les raisons qui vous amènent à tenir votre activité au CVM, au lieu d'un autre endroit



③ Responsable d'activité avec consommation d'alcool



Description du mandat

La personne responsable d'activité avec consommation d'alcool est un(e) employé(e) de l'AGECVM ou un(e) enseignant(e) du cégep qui a le mandat de veiller au respect des règlements du Cégep du Vieux Montréal et de l'AGECVM liés à la consommation d'alcool au cours des activités organisées par l'AGECVM ou un de ses comités, ou par un département. Plus précisément, le ou la responsable a comme tâches de :

1. Afficher à un endroit bien en vue les règlements concernant la consommation d'alcool au Cégep [ci après « *les règlements* »].
2. Soutenir les personnes organisatrices et s'assurer qu'elles fassent respecter les *règlements*.
3. Intervenir pour prévenir ou arrêter toute contravention aux *règlements*.
4. Demeurer en contact avec le service de sécurité du Cégep, le cas échéant leur demander d'intervenir.
5. À la fin de chaque activité, produire le *rapport d'activité* sur le formulaire prévu à cette fin.

Qualifications requises

Expérience pertinente comme responsable d'activité où il y a consommation d'alcool.

Une certification en premiers soins



- TABLE DE CONCERTATION A04-03



④ Rapport d'activités avec consommation d'alcool

Nom du responsable : _____

Nom de l'activité : _____

Date de l'activité : _____ Heure du début : _____
Heure de fin : _____

Nombre approximatif de participants : _____

Est-ce que l'activité qui a eu lieu correspond à celle décrite au formulaire pour l'obtention du permis d'alcool (Si non, préciser) ?

Oui Non

À votre point de vue, l'activité a été fréquentée seulement par des personnes provenant du CVM ?

Oui Non

Est-ce que les règlements concernant la consommation d'alcool ont été respectés (Si non, remplir la partie *Description d'incident*) ?

Oui Non

Description d'incident

Si disponible, noms des personnes impliquées :

Description de l'incident, incluant l'heure où il s'est produit (au besoin, ajouter une feuille au rapport)



- TABLE DE CONCERTATION A04-03

⑤ Règlements à afficher dans un local où se tient une activité avec consommation d'alcool

- 1. La consommation, l'achat ou la vente d'alcool par une personne n'ayant pas 18 ans sont interdits.**
- 2. La consommation d'alcool doit se faire dans le local pour lequel le permis a été obtenu.**
- 3. Seul l'alcool servi ou vendu par les organisateurs de l'activité peut être consommé. De plus, aucune boisson forte ne peut être vendue ou consommée.**
- 4. La consommation de tabac ou de toute substance illicite est strictement défendue.**
- 5. L'ordre doit être maintenu et l'environnement doit être respecté tout au long de l'activité.**
- 6. La consommation d'alcool doit se terminer à l'heure qui a été convenue au préalable.**
- 7. Aucune consommation abusive d'alcool ne sera tolérée, tous les participants d'une activité ayant la responsabilité conjointe de s'assurer du respect de cette règle.**
- 8. Toute personne doit intervenir, lorsqu'il le peut, pour empêcher un participant de conduire un véhicule en état d'ébriété.**

Le respect de ces règles est la condition essentielle à la tenue future d'activités avec consommation d'alcool au Cégep.

PROCÈS-VERBAL DE LA TABLE DE CONCERTATION DU 20 OCTOBRE 2004

Document disponible sur notre site Internet www.cvm.qc.ca/agecvm